

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 27 novembre 2019 à 20h30

Secrétaire de séance : Isabelle CAVALLO

Présents (8) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET, Sébastien SAULE

Absents excusés (0) : //

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Pouvoirs (0) : //

Quorum (5) : atteint

1. Modification de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme La Maire, le conseil municipal valide l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour :

- Soutien aux enseignants des écoles de Savoie

2. Approbation du PV de la précédente séance du conseil

Date du conseil municipal	Votants	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2019	8	6	0	8	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le procès-verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du procès-verbal avec le déroulement de la séance.

3. DÉLIBÉRATIONS

DCM 76 - PERSONNEL – Avenant à la convention d'adhésion et d'assistance administrative avec le CDG73 pour le contrat d'assurance groupe « risques statutaires »

Il s'agit de valider la modification, pour l'année 2020, des conditions d'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie avec le groupement SOFAXIS / CNP, selon les caractéristiques suivantes : avec une franchise de 20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire : 4,94 % de la masse salariale assurée (conditions identiques à 2018 avec augmentation du taux assis sur la masse salariale assurée).

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 77 - SECURITE – plan communal de sauvegarde

Il s'agit d'approuver le PCS.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 78 - FINANCES Indemnité de conseil 2019 du Trésorier de les Echelles

Il s'agit de valider les indemnités attribuées au trésorier au titre de l'année 2019/ Mme La Maire propose d'attribuer 100% de l'indemnité soit indemnité de conseil 433,74 €, Indemnité de confection budget 45,73 €, total 479,47 € brut (482,38 € en 2018) soit 433,79 € net.

VOTE : Votants : 8 Pour : 6 Contre : 1 (X Delaporte) Abstention : 1 (S Saule)
ADOPTÉE

DCM 79 - FINANCES Participation aux forfaits ski des enfants de l'école – saison 2019/20

L'EPIC Cœur de Chartreuse propose aux communes, pour les enfants du primaire, un forfait au prix de 85 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Il s'agit de valider la proposition de prise en charge du forfait à hauteur de 60 € par forfait pour la saison 2019/2020 pour les enfants scolarisés à l'école communale et habitant sur la commune (50 € en 2018). Il resterait 25 € à la charge des familles.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 80 - FINANCES Travaux de réparation des cloches de l'église – subvention

Il s'agit de valider la demande de subvention pour les travaux de réparation des cloches de l'église.

○ Plan de financement : montant des travaux	5755 € HT
○ Subvention de l'Etat (50%)	2877,50 €
○ Subvention du Département (24%)	1381,20 €
○ Autofinancement	1496,30 €

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 81 - FINANCES Réhabilitation du Centre technique – demande de subvention

Il s'agit de valider le projet de réfection du CTM et demander des subventions aux différents financeurs : conseil départemental, Région / PNR, ...

Travaux prévus : désamiantage toiture, pose de bacs acier, panneaux photovoltaïques, isolation des plafonds et réfection des faux plafonds, remplacement des menuiseries par double vitrage, bardage bois en façade, porte blindée sur local rangement, pose de grilles sur fenêtres façades nord, remplacement des panneaux à hublots sur les portes garage par des panneaux pleins.

○ Montant des travaux	203 000 € HT
○ Honoraires MOE 12%	24 360 €
○ Divers 5%	11 370 €
○ TOTAL	238 730 € HT

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 82 - Motion de soutien aux enseignants

Il s'agit de soutenir les enseignants qui ont écrit une lettre ouverte au Ministre pour dénoncer leurs conditions de travail (manque de personnel, surcharge administrative, réformes à marche forcée, manque de moyens pour accueillir correctement les élèves présentant des handicaps, salaires insuffisants).

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

REPORTEE

FINANCES Aménagement de la Traversée du Bourg – enfouissement des réseaux secs - Demande de subvention au Conseil Départemental 73 et au SDES

4. Sujets à traiter

- **Avancement des projets en cours**
 - **Réseaux du Pré du Comte** : les travaux sont presque terminés. Il reste à poser les candélabres sur la partie du haut. La dépose des réseaux aériens et le raccordement des habitants pourront se faire lorsque la réception des travaux aura été effectuée.
 - **CTM** : voir délibération
 - **Eglise** : installation chaudière prévue début décembre. Réparation des cloches : la demande de travaux est en instruction à la DRAC, délai maxi de réponse le 12 mai 2020.
 - **Seuil du Cozon** : en attente analyse des réponses des entreprises par le maître d'oeuvre.

- **STEP des Buis** : l'installation de la pompe à boue est prévue le 3 décembre, le remplacement des lamelles du décanteur est prévu le 9 décembre pour 1 semaine de travaux.
- **DSP camping** : 3 personnes ont téléchargé le dossier de consultation. Date limite de réception des offres : 23 décembre à 12h.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - **Réception des travaux sur l'éclairage public** : 21 luminaires à ballon fluo ont été remplacés lors de cette opération soit 47 au total. Il en reste 14 à remplacer.
 - RDV expert assurance / Mme Thiévenaz
 - PNRC – point sur l'éclairage public : visite d'un stagiaire du PNRC pour faire un état des lieux des parcs d'éclairage public et des pratiques en matière d'extinction nocturne. L'objectif est d'inciter les communes à le pratiquer.
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC – congrès de l'Assemblée des Communautés de France (intercommunalités).
 - Préfecture - Réunion information sur la préparation matérielle des élections
 - CCCC – conseil communautaire
 - CCCC – commission lien avec le territoire
 - Education nationale - Académie – réunion des maires
 - CCCC – commission enfance jeunesse
 - PNRC – COPIL - réseau de chaleur de St Pierre d'Entremont
 - SDIS – réunion bilan 2019 de l'activité du centre Chartreuse Nord
 - CCCC – CC informel sur le PLUi prêt à validation
 - CCCC / réunion des maires sur la réforme des Directions Départementales des Finances Publiques DDFIP
 - CCCC – commission déchets
 - ASA – Conseil d'Administration
- **Adressage** – la poste doit mettre à jour le plan de numérotation avec les corrections que le groupe de travail lui a transmis et le fichier des contribuables transmis par la DDFIP : proposer des dates de réunion de travail avec la Poste pour finalisation.
- **Bulletin municipal** – finalisé. Il sera distribué semaine 49.
- **Arrêté pesticide** : Le rendez-vous avec le préfet est prévu le 4 décembre. André Bois, maire de Dullin a publié un arrêté antipesticide, suite à l'érito de la revue de la FDSEA des Savoies *Terres des Savoie* fustigeant notre arrêté. C'est le 2^{ème} arrêté en Savoie.
- **Règlement du cimetière** : quelques modifications de notre règlement seront proposer pour validation lors d'un prochain conseil.
- **Voeux des maires** : JP Petit, maire de St Pierre d'Entremont Isère, est d'accord pour la date du 11 janvier.
- **Réseau de chaleur SPE** : Pour viabiliser l'entreprise, besoin de faire des investissements et d'augmenter le prix de vente de l'énergie en parallèle tout en restant inférieur au coût du chauffage fioul. Deux cas possibles pour la reprise de l'activité : soit une reprise de la production et distribution par un privé (régularisation administrative à faire sur les réseaux), soit reprise totale par les communes, exploitation en DSP ou en régie avec des contrats d'exploitation pour la chaufferie et le réseau. Prochain et dernier COPIL le 18 décembre.
- **Veille sociale**
- **Date des conseils 2020** : mercredi 22 janvier, mardi 25 février, Mercredi 11 mars

5. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal à la maire

- Déclaration d'intention d'aliéner : pas d'exercice du droit de préemption
 - Parcelle A1325 – Pré du Comte
 - Parcelles C778 et C789 – Saint Même d'en Haut

- Parcelle A409 – Les Courriers

6. Courrier et informations diverses

- Procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme / SCI DEPS1 M Neyroz / B2210 et B2211 dans le bourg
- Procès-verbal d'infraction à la police de conservation du domaine public routier / M Emmanuel Vodoz - B2246 / VC9

-----&-----

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mercredi 18 décembre 2019 à 20h30